

Groupement paroissial de Feillens - Pont-de-Vaux

Groupement de Pont de Vaux

6 rue de la Cavalerie

01190 PONT DE VAUX

09 83 26 81 76

paroissepontdevaux@orange.fr

Groupement de Feillens

50 rue de l'église

01570 FEILLENS

09 67 86 00 06

Paroisse-de-feillens@orange.fr



Heureux
LES COEURS

Qui cherchent Dieu

Ps 104,3

Se marier à l'Église

Se marier à l'Église, c'est...

- confier son amour à Dieu ;
- décider ensemble, devant Dieu et devant les hommes, de **s'engager en toute liberté et pour toute la vie, de vivre dans la fidélité, d'accueillir et d'éduquer ensemble les enfants** ;
- croire que **l'amour est sacré et demander à Dieu de le bénir** dans le sacrement de mariage ;
- **préparer ce jour**, mais aussi les mois et années qui suivront, avec les prêtres et les chrétiens engagés dans l'Église.

Puisque vous préparez avec beaucoup de soin la fête et la célébration, prenez aussi le temps de préparer votre engagement, de mûrir la décision que vous prenez. Dites-vous votre projet de couple et les moyens pour le vivre au jour le jour. Jésus a dit : « Pour qu'une maison puisse tenir, il faut la bâtir sur le roc ». C'est pareil pour l'amour !

Pour préparer votre mariage

- Il faut commencer par **prendre contact avec le prêtre de la paroisse**, une année à l'avance. Avec lui vous déciderez de la date, de l'heure et du lieu de la cérémonie, en fonction de vos souhaits et des possibilités de la paroisse.
- Pour la préparation au mariage, **vous rencontrerez plusieurs fois le prêtre**. Ensemble, vous réfléchirez à votre engagement et vous préparerez la célébration religieuse.
- Vous aurez également **un parcours avec des couples chrétiens** pour échanger sur tout ce qui peut concerner la vie dans le mariage, la communication dans le couple, l'éducation des enfants... ; pour aborder la question de la foi et pour vous aider à réfléchir sur le sens de la célébration religieuse.

Votre parcours 2024

Deux dimanches incluant les temps de messe et un vendredi soir.

- **Dimanche 14 janvier 2024 de 10h30 à 13h**
- **Vendredi 9 février 2024 de 20h30 à 22h30**
- **Dimanche 17 mars 2024 de 10h30 à 16h**



(Horaires soumis à modification en fonction des calendriers des messes)

Pour vous inscrire au parcours de préparation mariage, nous contactez :

prepa.mariage.fpdv@gmail.com

Héliène et Guillaume Bornard
(Feillens) au 06 24 64 55 17

Marie-Luce et Sylvain Bernardet
(St-Bénigne) au 06 72 18 67 10

Votre mariage ne pourra pas être célébré si vous n'assistez pas à ce parcours.

Permanences pour les inscriptions :

A la cure de Feillens les mercredis de 16h30 à 19h et les vendredis de 9h30 à 11h

A la cure de Pont-de-Vaux les mercredis et les vendredis de 10h à 12h

- **Si l'un de vous deux n'est pas baptisé**, le mariage à l'Eglise est tout de même possible, avec une autorisation spéciale de l'Evêque. Il faut alors en parler avec le prêtre dès la première rencontre. Cela peut être aussi l'occasion de commencer une préparation au baptême, à la première communion, à la confirmation avec d'autres adultes.
- **Une offrande vous est demandée** pour subvenir aux besoins de l'Eglise. C'est un moyen concret pour montrer votre lien avec l'Eglise, pour soutenir la vie de votre paroisse. Elle est d'un montant de 200 € à 400 €.

Vous pouvez, dès à présent, **rechercher la date et le lieu de votre baptême** afin de les communiquer facilement lors de votre première rencontre, mais c'est au prêtre qui célébrera le mariage de demander le certificat de votre baptême.



Toute la communauté chrétienne se réjouit de votre amour et le confie au Seigneur